

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN

États financiers

31 décembre 2023

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
ANNEXE I	13

Amstutz Inc.

Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
CAMP FAMILIAL ST-URBAIN

Opinion avec réserve - Nous avons effectué l'audit des états financiers de CAMP FAMILIAL ST-URBAIN (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences au problème décrit dans la section "**Fondement de l'opinion avec réserve**" de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve - Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme reçoit des apports pour financer ses activités pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit des produits de cette nature s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, du résultat net et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022, des actifs courants au 31 décembre 2023 et 2022, et des actifs nets au 1er janvier et 31 décembre 2023 et 2022. Notre opinion d'audit a été modifiée au 31 décembre 2022 en fonction de cette limite.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par R. Amstutz CPA auditeur
Le 26 mars 2024
Montréal, Québec
Permis No: A105202

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
BILAN
au 31 décembre 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	378 733 \$	322 742 \$
Débiteurs (note 3)	81 046	50 954
Frais payés d'avance	<u>11 677</u>	<u>7 084</u>
	471 456	380 780
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>229 180</u>	<u>257 096</u>
	<u><u>700 636</u></u> \$	<u><u>637 876</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	<u>38 240</u> \$	<u>77 366</u> \$
	38 240	77 366
PRÊT À TERME - CUEC	-	40 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>36 878</u>	<u>38 415</u>
	<u>75 118</u>	<u>155 781</u>
ACTIFS NETS		
AFFECTÉS		
Investis en immobilisations	192 302	257 096
Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 7)	157 000	157 000
NON AFFECTÉS	<u>276 216</u>	<u>67 999</u>
	<u>625 518</u>	<u>482 095</u>
AU NOM DU CONSEIL	<u><u>700 636</u></u> \$	<u><u>637 876</u></u> \$

Nachel StenSlaw
....., administrateur

Samantha Gi
.., administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>Affectés</u>			<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Fonds grevés d'affecta- tions d'origine interne (note 7)</u>	<u>Non Affectés</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début	218 681 \$	157 000 \$	106 414 \$	482 095 \$	294 012 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	143 423	143 423	188 083
Acquisition d'immobilisations	12 540	-	(12 540)	-	-
Disposition d'immobilisations	(5 500)	-	5 500	-	-
Amortissement des immobilisations	(34 956)	-	34 956	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 537	-	(1 537)	-	-
Fonds grevés d'affectations d'origine interne	-	-	-	-	-
Solde à la fin	<u>192 302 \$</u>	<u>157 000 \$</u>	<u>276 216 \$</u>	<u>625 518 \$</u>	<u>482 095 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
RÉSULTATS
exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
PRODUITS		
Séjours des campeurs	433 064 \$	406 306 \$
Séjours hors saison	56 384	33 434
Subventions - annexe I	368 171	299 576
Centraide	164 005	159 005
Vente promotionnelle, auto-financement et dons	39 650	35 619
Intérêts	7 409	1 338
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>1 537</u>	<u>1 601</u>
	<u>1 070 220</u>	<u>936 879</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	508 415	426 685
Alimentation	99 193	97 507
Entretien et réparations - Terrains et immeubles	84 167	32 247
Amortissement	34 956	25 198
Entretien et réparations du matériel	31 599	29 931
Matériel de plage, d'animation et d'infirmierie	29 337	19 601
Chauffage et électricité	28 370	27 581
Assurances	20 600	19 133
Honoraires professionnels	13 381	14 070
Taxes et permis	13 318	13 643
Publicité et représentation	13 197	6 513
Accessoires de cuisine	11 765	5 881
Frais de bureau	7 901	2 269
Abonnements et cotisations	7 281	6 237
Entretien et réparations du matériel roulant	7 113	5 118
Télécommunications	6 623	7 894
Intérêts et frais bancaires	3 497	3 365
Frais de déplacement - camp	2 287	2 161
Frais - Vie corporative	2 009	1 633
Formation	1 788	1 626
Divers	-	503
	<u>926 797</u>	<u>748 796</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>143 423</u></u> \$	<u><u>188 083</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	143 423 \$	188 083 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement	34 956	25 198
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(1 537)</u>	<u>(1 601)</u>
	176 842	211 680
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Débiteurs	(30 092)	31 896
Frais payés d'avance	(4 593)	730
Créditeurs	<u>(39 126)</u>	<u>49 017</u>
	<u>103 031</u>	<u>293 323</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement du prêt à terme - CUEC	<u>(40 000)</u>	-
	<u>(40 000)</u>	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(12 540)	(46 044)
Produits sur disposition d'immobilisations	<u>5 500</u>	<u>-</u>
	<u>(7 040)</u>	<u>(46 044)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	55 991	247 279
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début	<u>322 742</u>	<u>75 463</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin	<u><u>378 733</u></u> \$	<u><u>322 742</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie est composé de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2023

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 4 février 1988 et il est un organisme de charité enregistré.

L'organisme a pour mission d'assurer l'accessibilité à des vacances et loisirs en nature pour les familles défavorisées, aux groupes ethnoculturels, à ceux vivants avec des besoins particuliers et aux aînés. Le Centre de plein air offre des activités tout au long de l'année avec différents forfaits adaptés aux attentes et capacités de chacun.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement

Les revenus des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués comme suit:

Terrains et immeubles	5%
Mobilier et agencement	20%
Matériel roulant	30%
Équipement et outillage	20%
Équipement informatique	30%

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2023

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. DÉBITEURS

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
Subventions à recevoir	73 590 \$	42 641 \$
Taxes de vente à recevoir	<u>7 456</u>	<u>8 313</u>
	<u>81 046 \$</u>	<u>50 954 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur comptable</u>	
	\$	cumulé	nette	
		\$	\$	\$
Terrains et				
immeubles	220 193	77 729	142 464	149 962
Mobilier et agencement	77 109	59 910	17 199	7 939
Matériel roulant	88 601	51 213	37 388	53 411
Équipement et				
outillage	172 409	140 972	31 437	44 796
Équipement				
informatique	<u>7 928</u>	<u>7 236</u>	<u>692</u>	<u>988</u>
	<u>566 240</u>	<u>337 060</u>	<u>229 180</u>	<u>257 096</u>

5. CRÉDITEURS

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
Fournisseurs et frais courus	18 028 \$	62 875 \$
Salaires et vacances à payer	19 952	13 719
Remises gouvernementales	<u>260</u>	<u>772</u>
	<u>38 240 \$</u>	<u>77 366 \$</u>

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2023

6. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>	
	Amortissement	Valeur comptable	
	Coût	cumulé	nette
	\$	\$	\$
Terrains et immeubles	52 522	15 644	36 878
Équipement et outillage	<u>32 702</u>	<u>32 702</u>	<u>-</u>
	<u>85 224</u>	<u>48 346</u>	<u>36 878</u>
			<u>38 415</u>

7. FONDS GREVÉS D’AFFECTATIONS D’ORIGINE INTERNE

Le conseil d’administration a grevé d’affectations d’origine interne des ressources totalisant 157 000\$. Cette somme est réservée comme suit:

Achat d’équipement	45 000 \$
Remboursement du prêt du gouvernement du Canada - CUEC	40 000
Infrastructure (traitement des eaux usées)	50 000
Toit mosaïque	15 000
Pancarte d’accueil et stationnement	<u>7 000</u>
	<u>157 000 \$</u>

Les fonds grevés proviennent essentiellement de produits reçus au cours de l’exercice et des exercices financiers précédents. L’organisme ne peut utiliser à d’autres fins ces montants grevés d’affectations d’origine interne sans le consentement préalable du conseil d’administration.

8. APPORTS EN BIENS ET SERVICES

L’organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu’il reçoit de nombreux bénévoles. Durant l’année 2023, plus de 41 personnes ont consacré plus de 651 heures à titre de bénévolat.

Les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l’organisme.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 décembre 2023

9. MARGES DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit et des cartes de crédit totalisant un montant autorisé maximum de 72 500\$, au taux d'intérêt de 12,20%.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations - L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité - Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs.

Risque de crédit - Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

CAMP FAMILIAL ST-URBAIN
SUBVENTIONS
exercice terminé le 31 décembre 2023

ANNEXE I

	<u>2 0 2 3</u>	<u>2 0 2 2</u>
<u>Programmes fédéraux</u>		
Ressources humaines et Développement des compétences Canada - Emplois d'Été Canada	19 742 \$	22 508 \$
Fonds de relance des services communautaires	12 394	-
<u>Programmes provinciaux</u>		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		
Soutien aux activités estivales	138 744	153 927
Soutien aux projets innovants	6 158	3 046
Soutien à l'accompagnement	14 804	7 937
Géré par Association des camps du Québec ACQ	9 032	-
Plan d'action gouvernement en action communautaire (PAGAC)	121 207	92 542
Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités de plein air PSSPA	15 128	-
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Centre Local d'emploi de Rawdon Subvention salariale pour obtention d'expérience	-	11 928
<u>Autres</u>		
Loisir et Sport Lanaudière	8 798	-
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées AQLPH	8 152	-
Desjardins		
Jeunes au travail	1 377	1 287
Soutien financier pour activités estivales	-	5 019
Fondation de la faune	<u>12 635</u>	<u>1 382</u>
	<u>368 171 \$</u>	<u>299 576 \$</u>